CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°67

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés. **Activités aquatiques**

Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors série n°3 du 19 juin 2008.
- Circulaire n°2011-090 du 7 juillet 2011 parue au Bulletin officiel de l'éducation nationale n°28 du 14 juillet 2011.

Description de la situation :

Vos élèves de grande section démarrent un module d'enseignement s'appuyant sur les activités aquatiques.

Malgré le port d'une ceinture, vous avez constaté que certains élèves avaient du mal à se laisser porter par l'eau.

Question posée au candidat :

Vous présenterez plusieurs situations favorisant une meilleure adaptation au milieu aquatique.

Justifiez vos choix.